

DUMANDA A BOCCA

DEPOSEE PAR : AVANZEMU

OBJET : Utilisation des fonds européens

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Les fonds européens visent à soutenir le développement des régions, que ce soit dans le cadre du rattrapage d'un retard structurel, d'un soutien aux activités économiques, du renforcement de la cohésion sociale, de projets spécifiques de croissance sur un territoire... la liste des opportunités offertes est encore longue.

Pour la Corse, toutes enveloppes confondues, ce sont des centaines de millions d'euros qui sont accessibles à l'occasion de chaque programmation.

Dans une période où les finances de l'Etat, comme celles de la Collectivité de Corse, sont limitées, ces opportunités en matière de financements, sont bienvenues. Nous pouvons même dire qu'elles sont nécessaires et tout le monde ici en a, semble-t-il, saisi l'importance.

L'accès aux fonds européens présente néanmoins certaines contraintes difficilement surmontables pour la plupart des acteurs socio-économiques insulaires. L'ingénierie de montage, de gestion et de suivi des dossiers manque cruellement à ces « petits » porteurs, notamment nos TPE et PME. Malgré le statut de chef de file de la Collectivité de Corse sur certaines enveloppes mais aussi d'organisme instructeur pour la plupart des fonds, la mobilisation des financements est plus complexe qu'il n'y paraît.

Par ailleurs, la consommation de ces enveloppes par notre région est, selon les informations dont nous disposons, très en deçà des objectifs d'optimisation d'utilisation de la ressource financière. Il est acquis que, factuellement, la consommation des crédits d'une programmation se poursuit sur la période de la suivante, par exemple les crédits des programmations 2014-2020 ont continué à être consommés au-delà de l'exercice 2022. Cela vient, de fait, limiter considérablement la consommation des crédits des programmation 2021-2027 en début de période. Encore faut-il rattraper par la suite ces retards induits à l'allumage.

A l'heure où les besoins de notre territoire sont toujours plus importants dans tous les domaines, où le denier public vient à manquer, où les enjeux sociaux, sociétaux et économiques sont toujours plus forts, nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté de la moindre opportunité.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, nous souhaitons, comme vous, le développement de ce pays et sommes inquiets quant à l'accès à ces financements et la capacité à les consommer de manière optimale.

Quelle est, actuellement, le niveau réel de consommation de notre territoire sur les principales programmations 2021-2027 (FSE-FEDER, FEADER, ...) ? Courrons-nous un risque de dégageant d'office sur certaines d'entre elles ?

Comment envisagez-vous, d'optimiser l'appui et l'ingénierie au montage, à la gestion et au suivi des dossiers afin d'augmenter la quantité de projets du territoire en mesure de mobiliser des fonds européens ?

REPONSE DE FLORA MATTEI

Objet : Utilisation de fonds européens

Merci de votre question qui me permet de faire un tour d'horizon sur l'utilisation de fonds européens, en amont du rapport sur la coopération européenne territoriale que je présenterai devant notre assemblée demain après-midi.

Les fonds européens représentent depuis plusieurs décennies une des politiques emblématiques de l'Union européenne. Elle constitue une composante centrale du soutien à l'investissement public dans toutes les régions européennes. Elle est une politique indispensable pour permettre à la Corse, territoire de contrastes et de spécificités, de soutenir le développement économique et social et l'aménagement durable de notre territoire.

Toutefois, comme vous le soulignez les modalités de mise en œuvre et de gestion des fonds européens sont devenues lourdes et plus complexes à chaque nouvelle période de programmation. Une évolution radicale de ces modalités est indispensable pour garantir à cette politique son efficacité mais surtout son efficience dans un contexte budgétaire européen qui risque de devenir de plus en plus serré. Cette évolution est indispensable afin de permettre à l'ensemble des porteurs de projets d'en bénéficier utilement.

Malgré ce cadre contraint, la Collectivité de Corse a été en mesure de rattraper son retard et de consommer l'intégralité des crédits prévus au titre des fonds européens 2014-2020. Je me rappelle de forts doutes émis sur la consommation de nos fonds européens dans ce même hémicycle il y a deux ans par Corte in Fronte.

En effet, l'année 2024 a vu trois exercices se superposer :

- 1- clôture 14/20 (115M€ intégralement consommés - pour rappel 242 dossiers programmés dans des domaines stratégiques pour la Corse : recherche et innovation, compétitivité des entreprises, transition énergétique, aménagement urbain et valorisation du patrimoine naturel et culturel.)
- 2- react (33M€ en cours de finalisation dernier appel de fonds le 5/12 par la commission européenne - sauvegarde des entreprises, l'activité économique, préservation de l'emploi et atténuation des conséquences sociales de la crise COVID.)
- 3- Programmation 21/27 (113M€)

Grâce au desserrement du calendrier de clôture que j'ai piloté, négocié et arraché auprès des institutions européennes via la Commission déléguée Europe de Régions de France que je préside, accompagnée de Renaud Muselier et Carole Delga, respectivement Vice-Président et Présidente de Régions de France ;

Mais aussi grâce à la forte mobilisation de tous les services dga sectorielles, agences et offices de la collectivité, que je souhaitais vivement remercier en public pour leur efficacité et leur réactivité, la Collectivité de Corse a assuré une consommation optimale de ces fonds.

Si l'on peut se satisfaire des résultats de cette programmation en fin ou toujours en cours, la Collectivité de Corse rencontre effectivement comme certaines Régions notamment les Régions d'Outre-mer des difficultés dans l'atteinte des objectifs pour cette fin d'année: Près de 10% au dernier comité de programmation territorial de 2024 pour la programmation de Dossiers stratégiques dans le domaine du numérique, de l'économie sociale et solidaire, de la rénovation énergétique des logements sociaux et de l'éclairage public.

Ce n'est pas nouveau... Les programmations précédentes étaient toutes pareilles en début et milieu sur les taux de programmation. La montée en charge s'opère plus tardivement pour atteindre des consommations optimales en temps et en heure. La difficulté sur le 21/27 réside dans les seuils de dégagement d'office qui ont pratiquement doublé par rapport à la programmation précédente étalonnés sur des temps plus courts.

En clair, on nous demande de consommer deux fois plus en deux fois moins de temps et cela :

- - Sans tenir compte des coupures actuelles de fonds étatiques qui intervenaient jusqu'alors en cofinancements... cela provoque nécessairement un ralentissement économique et les contraintes budgétaires particulièrement importantes ne permettent pas aux porteurs de projets potentiels de mobiliser d'autres contreparties publiques en complément des financements européens.

- - Sans tenir compte non plus des retards pris par l'Etat pour approuver certains régimes d'aides et d'options de coûts simplifiés. Nous dépendons des arbitrages de l'Etat sur certains régimes d'aides.

- - Ni même de l'impérieuse nécessité pour nos services de sécuriser la programmation des dossiers pour éviter tout ordre de reversement auprès de la Commission européenne.

Dans un contexte de crise économique, les fonds européens sont plus que jamais un vecteur essentiel de la solidarité territoriale. Afin d'optimiser l'utilisation des fonds européens 2021-2027, la Collectivité de Corse a développé de nouveaux outils au service des acteurs en renforçant notamment sa présence dans les territoires par l'organisation de permanences en

Corse afin de faire connaître les possibilités de financement offertes par les différents programmes européens et de faciliter l'accès aux aides. La proximité des acteurs est donc fondamentale.

Mais aussi a déployé auprès des villes des instruments territorialisés avec une concertation préalable de chaque territoire pour l'un accompagnement de leurs projets de mobilité (dont Portivechju sera bénéficiaire direct), la montée en puissance va donc se faire (exemple du bloc recherche et innovation dont l'intégralité de l'enveloppe sera consommée au premier trimestre 2025) et l'ombre des seuils de dégagement d'office progressivement s'estomper.

Attention, il convient de préciser aussi que l'Etat insiste sur la faible consommation des crédits de toutes les Régions car il y a une volonté de récupérer ces fonds en renationalisant la gestion des programmes, en recentralisant ces fonds à Bercy au profit du financement de ses propres politiques publiques, la faute aux milliards d'euros d'économies à réaliser.

Nous ne doutons pas que le sens de votre question orale était d'encourager les services de notre collectivité à monter en charge et conserver leurs financements européens au plus proches de nos politiques publiques plutôt que de jouer le jeu de l'état pour renationaliser ces fonds aux antipodes de l'autonomie et la responsabilisation qu'il m'avait semblé vous voir plaider...

Parce qu'au-delà de la mise en œuvre des programmes européens actuels, chacun à son niveau exécutif et avec nos différentes casquettes, nous nous mobilisons auprès des instances nationales et communautaires pour la négociation de la politique de cohésion pour l'après 2027 et ce dans un contexte budgétaire européen particulièrement contraint avec la sécurité et la militarisation qui prennent des perspectives nouvelles depuis les dernières élections américaines.